



# COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune Urbaine de Labé a le regret de constater que malgré l'interdiction faite aux motocyclistes et détenteurs d'autres engins de traverser la piste de l'aérodrome pour cause des travaux, la traversée de ces engins continue de la plus belle des manières allant jusqu'à mettre en danger la vie des conducteurs et de fois interrompre les travaux de reconstruction dudit aérodrome.

Par ma voix, les autorités à tous les niveaux, administratives et sécuritaires réitèrent l'interdiction faite et décident qu'à compter d'aujourd'hui, tout engin pris sur l'emprise de la piste sera mis en fourrière et son propriétaire sera traduit devant la loi.

Le Maire sait compter sur l'esprit civique de chacun et de tous.

**Labé, le 11 Décembre 2023**

**Le Maire**



**Mamadou Aliou Laly DIALLO**